

Cadre législatif

Article L6113-1, créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037374054/2019-01-02/

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

La formulation des activités et des compétences s'effectue en référence à un cadre artistique et culturel. Il contient des dimensions de vision, de représentation, de création, de partage auxquelles s'associent des gestes professionnels remarquables répondant à la fois à des objectifs artistiques et à des objectifs opérationnels.

Les termes employés sont les termes métier tels qu'utilisés dans les activités quotidiennes et vis-à-vis de tout public. Le référentiel a été co-construit avec des professionnel·les du métier, les équipes de la CinéFabrique et sa direction.

A l'attention du lecteur, nous précisons dans un glossaire (cf. dernière page) la définition de termes du métier de Producteur-ice.

La certification est composée de 5 blocs de compétences :

Bloc 1 - Développer un projet cinématographique ou audiovisuel

Activité 1 : Analyser les enjeux cinématographiques et la faisabilité d'un projet cinématographique ou audiovisuel

Activité 2 : Accompagner les étapes d'écriture d'un projet cinématographique ou audiovisuel

Activité 3 : Identifier les moyens nécessaires au financement de la production de l'œuvre

Bloc 2 – Financer un projet cinématographique ou audiovisuel

Activité 4 : Établir un plan de financement

Activité 5 : Rechercher les sources de financement correspondant au plan de financement

Bloc 3 – Assurer la direction la production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Activité 6 : Gérer les ressources humaines du tournage (technicien.ne.s, comédien.ne.s)

Activité 7 : Gérer le budget de tournage

Activité 8 : Gérer la logistique du tournage

Activité 9 : Assurer (ou superviser par le biais d'un.e administrateur-ice) le suivi administratif du tournage

Bloc 4 - Assurer la direction de postproduction d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Activité 10 : Coordonner les étapes de postproduction d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle

Activité 11 : Accompagner la finalisation artistique d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Activité 12 : Assurer le suivi administratif et réglementaire de la postproduction d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle

Bloc 5 – Promouvoir et commercialiser une œuvre cinématographique ou audiovisuelle, et gérer l'après-production

Activité 13 : Définir avec le·a distributeur-ice ou le·a diffuseur.se une stratégie de sortie

Activité 14 : Faire réaliser des éléments promotionnels (bande annonce, teaser, affiches, rencontres...) en collaboration avec le·a distributeur-ice

Activité 15 : Faire concourir des films à des festivals

Activité 16 : Gérer l'après-production

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation Producteur-ice – La CinéFabrique

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités – verbe d'action et objet et livrable/attendu avec pour ... ou afin de ...</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC01 - Développer un projet cinématographique ou audiovisuel			
<p>1A1 : Analyser les enjeux cinématographiques et la faisabilité d'un projet cinématographique ou audiovisuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire un scénario ou un projet d'œuvre cinématographique ou audiovisuelle en repérant les principaux enjeux artistiques et cinématographiques - Évaluer le potentiel du projet (originalité du sujet, singularité de l'auteur-ice, actualité des thématiques...) en fonction du marché - Établir un diagnostic relatif à la faisabilité du projet cinématographique ou audiovisuel 	<ul style="list-style-type: none"> - 1C.1- Caractériser un projet cinématographique ou audiovisuel du point de vue de la production, en en définissant le genre, le format, le public visé, les thèmes principaux, le point de vue d'auteur, afin de déterminer son potentiel artistique et commercial - 1C.2- Repérer les enjeux de production d'un projet cinématographique et audiovisuel (prestige du.de la réalisateur-ice, possibilités de casting, problématiques liées au scénario - par exemple nombre de décors, nombre de personnages, besoins estimatifs en reconstitutions historiques, en effets spéciaux, etc...), afin d'en évaluer la faisabilité technique et financière - 1C.3- Orienter le développement du projet en fonction d'un objectif de commercialisation (exemple : série pour une plateforme, long métrage pour le cinéma...) afin de lancer le travail d'écriture ou de réécriture du scénario 	<p>B01-E1 Compétences évaluées : 1C.1 à 1C.3 ; 1C.6 ; 1C.8 à 1C.12</p> <p>Type - mise en situation réelle : À l'oral, le-a candidat-e présente une stratégie de développement pour un film ou une œuvre audiovisuelle qu'il a produit ou qu'il prévoit de produire.</p> <p>Objectif pour le-a candidat-e : Exposer son projet de développement en démontrant des capacités à accompagner un projet de film ou d'œuvre audiovisuelle finançable et réalisable.</p> <p>Modalités d'évaluation : La présentation se fait à l'oral devant un jury de professionnel-les. Durée : 30 minutes</p>	<p>Nb : 1Cr1 est le critère d'évaluation pour la compétence 1C.1 et ainsi de suite.</p> <p>Évaluation B01-E1 <i>La présentation orale du-de la candidat-e doit rendre compte des éléments suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1Cr1 Le projet est caractérisé (genre, format, cible...) La présentation du projet est claire et concise L'identité et l'intégrité du projet sont défendues par le-a candidat-e - 1Cr2 Les enjeux de production sont repérés et restitués La faisabilité technique et financière est analysée - 1Cr3 Les différentes orientations de développement possibles sont envisagées, y compris dans le champ des nouveaux médias - 1Cr6 Les besoins en compétences artistiques sont évalués L'équipe artistique est constituée conjointement avec le ou les auteur-ices - 1Cr8 Un planning de réécriture est présenté - 1Cr9 Les différentes possibilités d'aides à l'écriture et au développement sont connues - 1Cr10 Les moyens techniques et humains nécessaires à la faisabilité du projet sont listés
		<p>1A2 : Accompagner les étapes d'écriture d'un projet cinématographique ou audiovisuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les forces et faiblesses d'un scénario - Identifier le besoin en compétences artistiques pour l'écriture ou la réécriture du scénario (auteur-ice-réalisateur-ice, coscénariste, dialoguiste, directeur-ice artistique...) - Établir les contrats avec les auteur-ices - Planifier des réécritures du scénario 	<ul style="list-style-type: none"> - 1C.4- Lire et analyser un scénario selon les critères de dramaturgie et de narration afin d'en établir les forces et faiblesses - 1C.5- Réaliser un retour de l'analyse des forces/faiblesses à l'auteur-ice afin de faire évoluer le scénario du projet (pour une recherche de qualité, d'adéquation avec le marché, pour des questions de faisabilité) - 1C.6- Solliciter des collaborateur-ices artistiques éventuel-les (auteur-ice-

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Producteur-ice – La CinéFabrique

<ul style="list-style-type: none"> - Valider avec les auteur-ices le scénario définitif 	<p>réalisateur-ice, scénariste, dialoguiste, directeur-ice artistique...) afin qu'ils participent à l'écriture ou à la réécriture du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1C.7- Négocier et contractualiser avec les auteur-ices par le biais d'un contrat de production audiovisuelle, afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter le projet en vue de son développement puis de sa production, et pour commander aux auteur-ices la création de l'œuvre - 1C.8- Établir un planning prévisionnel d'écriture du scénario afin de solliciter des aides à l'écriture, au développement ou à la production, et de respecter les délais prévus par le contrat de production signé avec le ou les auteur-ices - 1C.9- Approuver une version définitive du scénario avec les auteur-ices afin d'envoyer le projet à des partenaires financier-es potentiel-les (co-producteur-ices, distributeur-ices¹, chaînes de TV...) 	<p>➤ À l'oral : Le-a candidat-e présente son analyse à l'auteur-ice du projet devant un jury de professionnel-les (durée : 30 minutes)</p> <p>Objectif pour le-a candidat-e : Analyser un projet de film ou d'œuvre audiovisuelle en présentant des arguments objectifs sur des notions à la fois artistiques (originalité du scénario, dynamique de la dramaturgie), de faisabilité et de potentiel en production.</p> <p>Modalités d'évaluation : La présentation se fait à l'écrit pour la fiche de lecture (évaluation par un jury de professionnels), puis à l'oral devant un jury de professionnel-les (durée 30 minutes)</p> <hr/> <p>B01-E3 Compétences évaluées :1C.7</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1Cr11 Un marché est envisagé - 1Cr12 Les difficultés logistiques de production sont identifiées, y compris les enjeux d'accessibilité <hr/> <p>Évaluation B01-E2 <i>La présentation orale du-de la candidat-e doit rendre compte des éléments suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1Cr4 les forces/faiblesses de la dramaturgie et de la narration d'un scénario sont identifiées et formulées - 1Cr5 Un retour critique est formulé envers les différent-es collaborateur-ices artistiques Les analyses sont étayées par des arguments objectifs. Des propositions de solutions de réécriture et/ou de réalisation sont émises Les critiques sont exprimées sous une forme et avec un langage adapté à son interlocuteur-ice (sensibilité, situation de handicap – y compris cognitif)
<p>1A3 : Identifier les moyens nécessaires au financement de la production de l'œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lister les moyens humains, matériels et techniques nécessaires à la faisabilité du projet cinématographique ou audiovisuel - Positionner le projet cinématographique ou audiovisuel sur un marché français et/ou international 	<ul style="list-style-type: none"> - 1C.10 Établir un « dépouillement » du scénario sur une matrice budgétaire personnalisée afin d'identifier et évaluer les grands postes de dépenses et de décider de la faisabilité du projet - 1C.11 Définir une stratégie de production (exemple : un film à gros budget demandera un gros casting, un film d'auteur sera essentiellement financé par des aides publiques...) afin d'établir le positionnement du film sur le marché - 1C.12 Identifier les problématiques logistiques du projet, y compris les enjeux d'accessibilité aux décors et équipements 	<p>Type – contrôle des connaissances : Questionnaire à partir d'un contrat de production audiovisuel (entre un.e producteur-ice et un.e auteur-ice fictif.ve ou existant-e) préalablement remis au.à la candidat-e. Il peut s'agir d'un.e auteur-ice-scénariste, d'un.e auteur-ice-réalisateur-ice, d'un.e auteur-ice-compositeur-ice.</p> <p>Objectif pour le-a candidat-e : Démontrer une maîtrise de l'environnement juridique et financier d'un contrat de production audiovisuel avec un.e auteur-ice, et une compréhension des enjeux de chaque</p>	<hr/> <p>Évaluation B01-E3 <i>Le devoir écrit du-de la candidat-e doit rendre compte des éléments suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1Cr7 L'environnement juridique du droit d'auteur pour la production cinématographique et audiovisuelle est connu Les enjeux financiers d'un contrat de production audiovisuelle sont identifiés Les clauses d'un contrat de production audiovisuelle sont comprises

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Producteur-ice – La CinéFabrique

	pour tous les collaborateur-ices, afin d'anticiper les surcoûts	<i>clause d'un contrat de production audiovisuelle pour le-a producteur-ice.</i>	Les intérêts du.de la producteur-ices sont défendus
		Modalités d'évaluation : Devoir écrit évalué par un jury de professionnel·les. (durée 1H)	
BC02 – Financer un projet cinématographique ou audiovisuel			
2A1: Établir un plan de financement d'un projet cinématographique ou audiovisuel	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser un budget prévisionnel du projet cinématographique ou audiovisuel - Rechercher des partenaires financier-es potentiel·les du projet cinématographique ou audiovisuel 	<p>B02-E1 Compétences évaluées : 1C.1 à 1C.4</p> <p>Type - mise en situation réelle : À l'écrit le-a candidat-e présente pour un film ou une œuvre audiovisuelle qu'il a produit ou qu'il prévoit de produire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un devis sous forme de matrice CNC² (sur tableur, ou logiciel type Xotis) présentant à la fois les charges et les ressources (plan de financement) - Une note de production (format texte) - Un plan de trésorerie (sur tableur, ou logiciel type Xotis) <p>Objectif pour le-a candidat-e : <i>Démontrer ses capacités à financer un projet de production de film ou d'œuvre audiovisuelle</i></p>	<p>Nb : 2Cr1 est le critère d'évaluation pour la compétence 2C.1 et ainsi de suite.</p> <p>Évaluation B02-E1 <i>Le devoir écrit du-de la candidat-e doit rendre compte des éléments suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2Cr1 Le devis est établi sous la forme exigée par le CNC² et il présente les charges et ressources prévisionnelles Un des logiciels permettant de formaliser des matrices budgétaires et maîtrisé La présentation est claire et respecte la nomenclature professionnelle Les surcoûts liés à l'accessibilité des décors et équipements sont pris en compte - 2Cr2 Les sources de financement sont connues La stratégie de financement est cohérente avec le projet défendu - 2Cr3 Les arguments de la note de production sont étayés par des critères artistiques et de potentiel marchand - 2Cr4 Les délais et modalités de paiement des financeur·ses envisagé·es sont connus et pris en compte dans le plan de trésorerie
2A2: Rechercher les sources de financement correspondant au plan de financement du projet cinématographique ou audiovisuel	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le projet aux partenaires financier-es identifié·es - Planifier le versement des ressources financières des partenaires sur le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - 2C.3- Rédiger les notes de production (volant artistique et stratégique) afin de vendre le projet aux financeur·se.s - 2C.4- Réaliser un plan de trésorerie afin de pouvoir bénéficier des ressources financières nécessaires à chaque étape de la fabrication du film ou de l'œuvre audiovisuelle <p>Modalités d'évaluation : La présentation se fait à l'écrit et est évaluée par un jury de professionnel·les Temps de rédaction du projet par le-a candidat-e : 1 mois</p>	

BC03 – Assurer la direction de production ³ d'une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle		
<p>3A1 : Gérer les ressources humaines du tournage (technicien.e.s, comédien.ne.s)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recruter l'équipe de tournage en collaboration avec le-a réalisateur-ice selon des critères artistiques, techniques et en mettant en œuvre une politique de recrutement inclusif⁴ - Établir les contrats de travail de l'équipe de tournage - Suivre l'exécution des contrats de travail de l'équipe de tournage 	<ul style="list-style-type: none"> - 3C.1- Situer le projet dans une annexe de la convention collective du cinéma ou de l'audiovisuel pour définir les fourchettes de salaires qui seront proposées (Selon l'annexe de la convention collective du cinéma et/ou de l'audiovisuel à laquelle le budget du film renvoie, les grilles de salaire sont différentes) - 3C.2- Identifier/recommander les collaborateur-ices artistiques pertinent-es selon l'intention artistique et le budget du tournage (Directeur-ice de la photographie, Ingénieur-e du son, comédien·nes, etc. ...) pour constituer l'équipe en charge de la réalisation du tournage, en mettant en œuvre un recrutement inclusif⁴ - 3C.3- Négocier les conditions de travail (niveau de salaire, défraiements, logement, horaires...) afin d'établir les contrats de travail et les contrats de prestation - 3C.4- Superviser l'équipe de tournage en s'appuyant sur le plan de travail et sur le budget (gérer les heures supplémentaires, les éventuels accidents du travail...) afin de s'assurer du respect du budget et des conditions de travail dans le cadre de la réglementation (en particulier égalité de traitement, prévention du harcèlement...) 	<p>B03-E1 Compétences évaluées : 3C.1 à 3C.10</p> <p>Type - mise en situation réelle : observation des gestes métiers en milieu professionnel (stage, alternance) ou reconstitué (réalisation en centre de formation) sur le tournage d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle dont le-a candidat-e effectue la direction de production³</p> <p>Objectif pour le-a candidat-e : <i>Démontrer sa capacité à gérer la direction de production³ d'un tournage et d'en assurer le bon déroulement depuis la préparation jusqu'à la remontée des comptes du tournage</i></p> <p>Modalités d'évaluation : Le-a candidat-e est observé-e et évalué-e par un jury de professionnel·les pendant 1 journée de 7H minimum</p>
<p>3A2 : Gérer le budget de tournage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajuster le budget (ou devis) en fonction des financements obtenus pour le tournage - Suivre les dépenses et réajuster le budget en cours de tournage - Contrôler la gestion financière des moyens de tournage 	<ul style="list-style-type: none"> - 3C.5- Quantifier les enveloppes budgétaires en fonction des postes (salaires, matériel, décor...) afin d'arbitrer entre la dimension artistique du projet et ses moyens tout en respectant le budget global (financement obtenu) - 3C.6- Négocier les coûts du tournage (décors, matériel...) avec les prestataires afin d'optimiser le budget 	<p>B03-E2 Compétences évaluées : 3C.10 à 3C.13</p> <p>Type - mise en situation réelle : À l'écrit le-a candidat-e remet pour un film ou une œuvre audiovisuelle dont iel a assuré la direction de production³, un dossier contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents réglementaires du tournage (contrats, autorisations, conventions...)
<p>Nb : 3Cr1 est le critère d'évaluation pour la compétence 3C.1 et ainsi de suite.</p> <p>Évaluation B03-E1 <i>L'observation du-de la candidat-e doit rendre compte des éléments suivants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3Cr1 Les conventions collectives du cinéma et de l'audiovisuel sont connues - 3Cr2 L'équipe est constituée en collaboration avec le-a réalisateur-ice Un recrutement inclusif⁴ est mis en œuvre - 3Cr3 Les collaborateur-ices sont engagé-es et les termes contractuels définis d'un commun accord - 3Cr4 Le plan de travail et les conditions de travail sont respectés La sécurité du tournage, sur le plateau et sur les espaces logistique est assurée L'environnement de travail est respectueux du droit du travail et permet une cohésion d'équipe et l'inclusion des personnes en situation de handicap - 3Cr5 La résolution de conflit est prise en charge - 3Cr6 Le budget est établi et des enveloppes budgétaires définies pour chaque poste de dépense La répartition budgétaire est équilibrée et tient compte à la fois des intentions artistiques, et des nécessités logistiques et techniques du tournage dans le respect de l'enveloppe globale 		

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Producteur-ice – La CinéFabrique

	<ul style="list-style-type: none"> - 3C.7- Récupérer régulièrement les justificatifs de dépenses (factures, notes de frais...) auprès des différent-es chef-fe.s de poste du tournage afin de contrôler leur conformité et de vérifier que les enveloppes budgétaires sont respectées - 3C.8- Réguler et adapter le budget en fonction des aléas de tournage afin que l'ensemble des séquences puissent être tournées 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents comptables du tournage (factures, notes de frais...) - Un budget exécuté⁵ du tournage - Une note d'analyse comparant le budget prévisionnel et le budget exécuté⁵ 	<p>Le budget est optimisé grâce à des négociations avec les prestataires</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3Cr7 <p>Une méthodologie est mise en place pour la gestion des dépenses et la récoltes des justificatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3Cr8 <p>Les aléas du tournage sont pris en compte Les intentions artistiques et techniques sont respectées</p>
<p>3A3 : Gérer la logistique du tournage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Superviser les missions de l'équipe régie (choix des itinéraires, choix des lieux de tournage...) - Contracter les engagements liés à la mise en œuvre du tournage (exemples : contrats de location, conventions de mise à disposition de décor, contrats de droit à l'image...) - Prendre en compte les situations de handicap et en facilitant l'accessibilité des décors et des lieux d'hébergement et de repas à toutes les collaborateur-ices 	<ul style="list-style-type: none"> - 3C.9- Définir et contrôler les missions de l'équipe régie afin que les choix logistiques permettent la réalisation du tournage, l'accessibilités à toutes les collaborateur-ices aux lieux de tournage et de logistique (notamment hébergements, restauration...), et les normes d'écoresponsabilité établies par le CNC² - 3C.10- Rédiger ou contrôler les documents réglementaires (contrats, conventions...) nécessaires à la mise en œuvre du tournage afin de sécuriser le tournage et les déplacements de l'équipe (exemple : présence et conformité des autorisations de tournage pour chaque décor, présence et conformité des autorisations de droit à l'image pour chaque figurant, présence et conformité des contrats de location d'appartements pour les technicien-nes, etc.) 	<p>Objectif pour le-a candidat-e : <i>Démontrer sa capacité à gérer un budget de film et à sécuriser un tournage en respectant les réglementations</i></p> <p>Modalités d'évaluation : La présentation se fait à l'écrit et est évaluée par un jury de professionnel-les. Délai de production du dossier : 1 mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 3Cr9 <p>Les conditions de travail et de logistique permettent à chaque collaborateur-ice (réalisateur-ice, chef-fes de poste, technicien-nes, comédien-nes, etc.) de réaliser ses missions</p> <p>Les situations de handicap sont prises en compte et notamment l'accessibilité à tous les lieux de tournage et tous les lieux logistiques (hébergements, restauration...) Les normes d'écoresponsabilité établies par le CNC² sont respectées</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3Cr10 <p>Les textes réglementaires nécessaires à la réalisation des missions d'un-e directeur-ice de production sont connus et exploités (convention collective, droit du travail, droit à l'image, assurances, etc....)</p>
<p>3A4 : Assurer (ou superviser par le biais d'un administrateur) le suivi administratif du tournage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un suivi de législation sociale, comptable et réglementaire du tournage - Communiquer un rapport (ou bilan) social, comptable et réglementaire du tournage, à la société de production 	<ul style="list-style-type: none"> - 3C.11- Établir les bulletins de salaire (et autres activités de paye comme les DPAAE⁶) afin de rémunérer l'équipe en fonction des contrats de travail signés et des heures réellement effectuées - 3C.12- Transmettre l'ensemble des pièces comptables (devis, factures, conventions ...) du tournage au service financier de la société de 		<p><i>Évaluation B03-E1</i> <i>Le dossier du-de la candidat-e doit rendre compte des éléments suivants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3Cr10 <p>La réglementation est appliquée</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3Cr11 <p>Les collaborateur-ices sont payé-es et les documents de paye conformes (à la réglementation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3Cr12

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Producteur-ice – La CinéFabrique

	<p>production afin d'en assurer le règlement et l'archivage</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3C.13- Etablir un budget exécuté⁵ du tournage réalisé pour produire une remontée de comptes auprès du service financier de la société de production 		<p>Les justificatifs sont communiqués à la société de production de façon organisée</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3Cr13 <p>La remontée de comptes est effectuée</p> <p>Le budget exécuté⁵ est comparé au budget prévisionnel et les écarts sont justifiés</p> <p>Le budget est respecté ou équilibré (les écarts sont finançables par des économies réalisées sur d'autres lignes budgétaires)</p>
<p>BC04 - Assurer la direction de la post-production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle</p>			
<p>4A1 : Coordonner les étapes de postproduction d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les différentes étapes de travail de la postproduction (entre le montage, la création des effets spéciaux, la postproduction son, l'étalonnage, la composition et l'intégration des musiques...) - Recruter l'équipe de post-production avec le-a réalisateur-ice selon des critères artistiques et techniques : équipe montage, équipe de post-production son, étalonneur-se, équipe d'infographistes effets spéciaux... en mettant en œuvre une politique de recrutement inclusif⁴ - Identifier les prestataires techniques (salles de montage, laboratoires, auditoriums...) et contractualiser les engagements - Prendre en compte les situations de handicap et en facilitant l'accessibilité des postes à tous les collaborateur-ices - Organiser les enregistrements complémentaires (musiques, postsynchronisations avec les comédien-nes, bruitages...) - Organiser les projections d'étapes (lieux, partenaires invité-es, dates, conditions techniques...) 	<ul style="list-style-type: none"> - 4C.1- Produire un planning de postproduction afin de finaliser la fabrication d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle en fonction des nécessités artistiques, techniques, et des contraintes financières (enveloppe budgétaire de la postproduction) et de délai - 4C.2- Identifier/recommander les collaborateur-ices artistiques et techniques (équipe montage, équipe de postproduction son, étalonneur-se, équipe d'infographistes effets spéciaux...) selon l'intention artistique, les nécessités techniques, et le budget, afin de constituer l'équipe en charge de la postproduction du film, en mettant en œuvre un recrutement inclusif⁴ - 4C.3- Négocier les conditions de travail (niveau de salaire, lieu d'exécution, montant des défraiements repas, horaires...) des collaborateur-ices afin d'établir les contrats de travail et les contrats de prestation - 4C.4- Commander des devis à des prestataires techniques (salles de montage, laboratoires, auditoriums...) afin de déterminer les moyens techniques en fonction du budget 	<p>B04-E1 Compétences évaluées : 4C.1 à 4C.7</p> <p>Type - mise en situation réelle : observation des gestes métiers en milieu professionnel (stage, alternance) ou reconstitué (réalisation en centre de formation) sur la postproduction d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle dont le-a candidat-e effectue la direction de postproduction⁷</p> <p>Objectif pour le-a candidat-e : <i>Démontrer sa capacité à coordonner la postproduction d'un film et d'en assurer la bonne fin</i></p> <p>Modalités d'évaluation : Le-a candidat-e est observé-e et évalué-e par un jury de professionnel-les Sur 1 journée de 7H minimum</p>	<p>Nb : 4Cr1 est le critère d'évaluation pour la compétence 4C.1 et ainsi de suite.</p> <p>Évaluation B04-E1 <i>L'observation du-de la candidat-e doit rendre compte des éléments suivants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4Cr1 <p>La chaîne de postproduction d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle est connue</p> <p>Les délais de livraisons sont satisfaits</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4Cr2 <p>Les besoins artistiques et techniques sont pris en compte</p> <p>Un recrutement inclusif⁴ est mis en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4Cr3 <p>Les collaborateurs sont engagés en collaboration avec le réalisateur-ice et les termes contractuels définis d'un commun accord</p> <p>Les contraintes budgétaires sont respectées</p> <p>Les situations de handicap sont prises en compte et en particulier l'accessibilité des postes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4Cr4 - 4Cr5 <p>Le budget est optimisé</p>

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
Producteur-ice – La CinéFabrique

<ul style="list-style-type: none"> - Valider la conformité (technique et artistique) de la copie finale du film 	<ul style="list-style-type: none"> - 4C.5- Faire réaliser les enregistrements complémentaires (musiques, postsynchronisations avec les comédien·nes, bruitages...) afin de permettre leur intégration en montage - 4C.6- Mettre en œuvre des projections en cours de postproduction afin de permettre aux commanditaires, aux distributeur·ices¹ ou aux partenaires de production d'intervenir en cours de travail en formulant des remarques ou des demandes avant la finalisation de l'œuvre cinématographique ou audiovisuelle - 4C.7- Vérifier la conformité technique et artistique de la copie finale afin de communiquer l'œuvre finalisée aux diffuseur·ses¹ 	<p>B04-E2 Compétences évaluées : 4C.8 et 4C.9</p> <p>Type - mise en situation réelle : Présentation par le·a candidat·e d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle sur laquelle iel a travaillé en tant que producteur·ice et analyse orale de son travail à l'étape de la postproduction</p> <p>Objectif pour le·a candidat·e : <i>Démontrer sa capacité à finaliser une œuvre cinématographique et audiovisuelle en collaboration avec un·e réalisateur·ice</i></p>	<p>Les enregistrements complémentaires sont réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4Cr6 - Des projections d'étape sont organisées - 4Cr7 <p>La conformité de la copie finale est attestée</p> <p><i>Évaluation B04-E2</i> <i>La présentation du·de la candidat·e doit rendre compte des éléments suivants</i></p>
<p>4A2 : Accompagner la finalisation artistique d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des retours critiques et orienter ou réorienter le travail de postproduction en collaboration avec le·a réalisateur·ice en assistant régulièrement à des projections en cours de travail, à toutes les étapes - Valider avec le·a réalisateur·ice la version définitive de l'œuvre cinématographique ou audiovisuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - 4C.8- Formuler oralement (au·à la réalisateur·ice et à ses collaborateur·ices) une analyse critique de l'œuvre à différentes étapes de la postproduction, afin d'accompagner la réalisateur·ice dans la finalisation artistique de l'œuvre - 4C.9- Déterminer et enteriner avec la réalisateur·ice une version finale du film selon des critères artistiques et les engagements souscrits avec les partenaires (format, durée, etc.), oralement ou par écrit, afin de remettre aux distributeur·ices ou diffuseur·ses¹ une version commercialisable 	<p>Modalités d'évaluation : La présentation se fait à l'oral devant un jury de professionnel·les Durée : 20 minutes</p> <hr/> <p>B04-E3 Compétences évaluées : 4C.10 et 4C.14</p> <p>Type - mise en situation réelle : À l'écrit le·a candidat·e remet pour un film ou une œuvre audiovisuelle dont iel a assuré la direction de postproduction⁷, un dossier contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents réglementaires de la postproduction (contrats d'auteur·ice-compositeur·ice, contrats d'édition musicale, 	<ul style="list-style-type: none"> - 4Cr8 <p>Les intentions artistiques et techniques sont respectées et défendues Les critiques sont exprimées sous une forme et avec un langage adapté à son interlocuteur·ice (sensibilité, situation de handicap – y compris cognitif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4Cr9 - La version finale est approuvée avec le·a réalisateur·ice <p><i>Évaluation B04-E2</i> <i>Le dossier du·de la candidat·e doit rendre compte des éléments suivants :</i></p>
<p>4A3 : Assurer le suivi administratif et réglementaire de la postproduction d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les droits artistiques (archives, musique additionnelle ou originale...) pour la diffusion du film ou de l'œuvre audiovisuelle - Faire réaliser le générique du film ou de l'œuvre audiovisuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - 4C.10- Rédiger, négocier et faire approuver les contrats (de composition, d'interprétation, d'édition) afin de permettre la fabrication de la bande originale de la musique et son exploitation - 4C.11- Négocier et contractualiser avec les ayants droits des musiques et images additionnelles, par le biais d'un contrat d'achat 	<p>À l'écrit le·a candidat·e remet pour un film ou une œuvre audiovisuelle dont iel a assuré la direction de postproduction⁷, un dossier contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents réglementaires de la postproduction (contrats d'auteur·ice-compositeur·ice, contrats d'édition musicale, 	<ul style="list-style-type: none"> - 4Cr10 - 4Cr11 - 4Cr12 - 4Cr13 <p>L'environnement juridique du droit musical est connu</p> <p>Les contrats d'acquisition des musiques additionnelles et originales, et des images préexistantes, sont conclus</p> <p>Le relevé des musiques est effectué et communiqué à la SACEM⁸</p> <p>Le générique est conforme à tous les engagements/contrats conclus depuis le début de la production de l'œuvre</p>

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation Producteur-ice – La CinéFabrique

<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir un visa d'exploitation du film ou de l'œuvre audiovisuelle 	<p>de droits, afin d'obtenir l'autorisation d'intégrer des œuvres préexistantes au film ou à l'œuvre audiovisuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4C.12- Faire réaliser le relevé des musiques par le monteur et récupérer le document afin d'établir les déclarations à la SACEM⁸ - 4C.13- Rédiger le générique de début et de fin en fonction des engagements et contrats conclus avec toutes les personnes physiques et morales ayant participé à la fabrication du film ou de l'œuvre audiovisuelle, afin de le faire réaliser par le-a monteur-se - 4C.14- Remplir un dossier de demande de visa d'exploitation auprès du CNC², afin de permettre l'exploitation de l'œuvre 	<p>contrats d'achat de droits, visa d'exploitation, etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les relevés des musiques • Le générique de l'œuvre <p>Objectif pour le-a candidat-e : <i>Démontrer sa capacité à sécuriser une postproduction en respectant les réglementations et les obligations administratives</i></p> <p>Modalités d'évaluation : La présentation se fait à l'écrit et est évaluée par un jury de professionnel·les <u>Délai de constitution du dossier : 1 mois</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 4Cr14 Une demande de visa d'exploitation est effectuée auprès du CNC²
<p>BC05 – Promouvoir et commercialiser une œuvre cinématographique ou audiovisuelle, et gérer l'après-production</p>			
<p>5A1: Définir avec le-a distributeur-ice ou le-a diffuseur.se¹ une stratégie de sortie de l'œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les conditions de diffusion (dates, lieux...) - Planifier les étapes de sortie en tenant compte des sorties nationales et internationales (date d'affichage, dates de publicité...) 	<ul style="list-style-type: none"> - 5C.1- Déterminer avec le-a diffuseur-se ou le-a distributeur-ice¹ le potentiel de sortie du film ou de l'œuvre audiovisuelle en fonction du marché afin de donner au film la possibilité d'être vu par le plus grand nombre de public - 5C.2- Identifier avec le-a diffuseur-se ou le-a distributeur-ice¹ une date de sortie ou de diffusion pour le film afin d'établir un rétroplanning promotionnel - 5C.3- Tester avec le-a diffuseur.se ou le-a distributeur-ice¹ le film auprès de la presse en organisant des projections test afin d'évaluer le potentiel critique du film, en s'assurant de l'accessibilité des sites au personnes en situation de handicap 	<p>B05-E1 Compétences évaluées : 5C.1 à 5C9 .</p> <p>Type - mise en situation réelle : Production écrite du dossier de communication et de diffusion d'un film que le-a candidat-e a produit (ou d'un film qu'iel n'a pas produit mais qu'iel imagine avoir produit) contenant au minimum les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Textes promotionnels (pitch, bio du.de réalisateur-ice) • Éléments visuels (photogrammes, affiche...) 	<p>Nb : 5Cr1 est le critère d'évaluation pour la compétence 5C.1 et ainsi de suite.</p> <p>Évaluation B05-E1 <i>La présentation du-de la candidat-e doit rendre compte des éléments suivants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5Cr1 Le marché de diffusion (ciblage des festivals, de la date de sortie, les distributeur-ices¹/acheteur-ses ...) est connu - 5Cr2 Le plan de sortie est argumenté sur l'adéquation marché/nature du film La visibilité prévisionnelle du film est optimum - 5Cr3

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation Producteur-ice – La CinéFabrique

<p>5A2 : Faire réaliser des éléments promotionnels (bande annonce, teaser⁹, affiches, rencontres...) en collaboration avec le-a distributeur-ice¹</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer les productions en print et en numérique - Organiser les rencontres entre le-a réalisateur-ice ou les artistes et le public en s'assurant de l'accessibilité des sites 	<ul style="list-style-type: none"> - 5C.4- Déterminer avec le-a diffuseur.se ou le-a distributeur-ice¹ les éléments de communication du film afin de mettre en valeur ses points forts et de permettre au spectateur potentiel de l'identifier (par exemple le même résumé du film sera proposé en toute situation – pour la presse, les festivals, pour le catalogue de la société de production, etc. ...) - 5C.5- Produire des éléments promotionnels (bande annonce, teaser⁹, affiches ...) en collaboration avec le-a diffuseur.se ou le-a distributeur-ice¹ afin de bénéficier de supports texte, visuels ou audiovisuels pour assurer la promotion du film - 5C.6- Identifier les opportunités de rencontres entre le-a réalisateur-ice ou les artistes et le public potentiel, en collaboration avec le-a diffuseur.se ou le-a distributeur-ice¹, afin de les intégrer au rétroplanning de sortie et de mettre en œuvre l'organisation logistique, notamment l'accessibilité des sites, et l'accès au film (sous-titres, audiodescription...) aux personnes en situation de handicap 	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments d'identification (durée, format, genre, générique – postes principaux) <p>Puis</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation orale par le-a candidat-e de la stratégie de diffusion de l'œuvre <p>Objectif pour le-a candidat-e : <i>exposer une stratégie de diffusion en démontrant ses capacités à promouvoir un film en valorisant ses points forts, et à lui donner la plus grande visibilité possible.</i></p> <p>Modalités d'évaluation : La présentation orale se fait devant un jury de professionnel.le, à partir d'un cas pratique (film produit à l'école ou dans un cadre professionnel). Délai de production pour le dossier : 1 mois Durée de l'oral : 20 minutes</p> <hr/> <p>B05-E2 Compétences évaluées : 5C.7 à 5C.9</p> <p>Type - mise en situation réelle : observation des gestes métiers en milieu professionnel (stage, alternance) ou reconstitué (réalisation en centre de formation) sur l'après-production administrative d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle dont le-a candidat-e effectue la production</p> <p>Objectif pour le-a candidat-e : <i>Mettre en œuvre les missions administratives de l'après-production en respectant les</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les retours des professionnel-les sont intégrés - 5Cr4 - Le projet est identifiable (genre cinématographique, format, public visé...) - 5Cr5 - Les éléments de communication mettent en valeur les points forts du film - Le kit de communication est complet par rapport aux attendus des professionnels - 5Cr6 - Des opportunités de projections ou de rencontres avec le public sont identifiées - L'accessibilité des sites est prise en compte - 5Cr7 - Le film est envoyé à plusieurs festivals - 5Cr8 - La présentation orale du film suscite l'intérêt et met en valeur les points forts - 5Cr9 - La présentation est claire et utilise le langage professionnel <p><i>Évaluation B05-E2</i> <i>Le dossier du-de la candidat-e doit rendre compte des éléments suivants :</i></p>
<p>5A3 : Faire concourir des films à des festivals</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les festivals porteurs pour la reconnaissance du film - Envoyer le dossier de candidature (synopsis, photos, teaser⁹...) 	<ul style="list-style-type: none"> - 5C.7- Assurer une veille active sur les sites Internet ou en exploitant son réseau professionnel afin d'identifier les festivals susceptibles de sélectionner le film - 5C.8- Produire un dossier de candidature conforme aux demandes des organisateur-ices afin de concourir aux festivals identifiés - 5C.9- Accompagner le film en festival ou sur les marchés du film afin de promouvoir le film et de favoriser d'autres sélections ou l'intérêt de la presse ou encore de potentiel acheteur-ses 	<p>Compétences évaluées : 5C.7 à 5C.9</p> <p>Type - mise en situation réelle : observation des gestes métiers en milieu professionnel (stage, alternance) ou reconstitué (réalisation en centre de formation) sur l'après-production administrative d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle dont le-a candidat-e effectue la production</p> <p>Objectif pour le-a candidat-e : <i>Mettre en œuvre les missions administratives de l'après-production en respectant les</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 5Cr10 - Le bilan financier est utilisé pour préparer la répartition des recettes - 5Cr11 - Les règles de répartition des recettes sont connues et exploitées - 5Cr12 - Tous les éléments du film ou de l'œuvre audiovisuelle (copie Master, rushes...) sont archivés en vue de leur conservation

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation Producteur-ice – La CinéFabrique

<p>5A4 : Gérer l'après-production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir le bilan financier définitif - Gérer la répartition des recettes - Archiver les supports et les éléments du film 	<ul style="list-style-type: none"> - 5C.10- Finaliser et clôturer les comptes de production afin d'établir le bilan financier définitif pour les partenaires - 5C.11- Collecter les recettes du film afin de répartir les droits de co-production, les droits d'auteur et les droits voisins, et de rembourser les investisseur-ses conformément aux différents contrats signés - 5C.12- Archiver les différents éléments et supports afférents au film ou à l'œuvre audiovisuel (Rushes, Copies Master, photos de tournage, bande annonce...) afin de les conserver pour les futures rediffusions ou autre réutilisations (Re-mastering¹⁰ par exemple) 	<p><i>obligations réglementaires et en sécurisant les copies et autres éléments du film ou de l'œuvre audiovisuelle</i></p> <p>Modalités d'évaluation : Le-a candidat-e est observé-e et évalué-e par un jury de professionnel-les pendant 1 journée de 7H minimum</p>	
--	--	---	--

ÉPREUVE TRANSVERSALE POUR OBTENTION DU TITRE À L'ISSUE D'UN PARCOURS COMPLET DE PRODUCTEUR-ICE (OBTENTION DE L'ENSEMBLE DES BLOCS)

Cette épreuve vient confirmer que l'ensemble des compétences artistiques, techniques et de savoir-être, sont correctement mobilisées et combinées à travers :

- La production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle de A à Z
- La constitution d'un dossier professionnel rendant compte d'une expérience professionnelle dans le champ de compétences de la production cinématographique ou audiovisuelle
- La présentation libre d'un projet de recherche dans le domaine de la production

Entretien avec le jury : Durée 30 minutes (10 minutes par élément présenté)

Sur la base des éléments fournis, le-a candidat-e soutient à l'oral, face à un jury, ses intentions de production, qu'il argumente et contextualise.

La grille d'évaluation de l'épreuve transversale est fournie dans le règlement de certification.

GLOSSAIRE :

¹ **Distributeur-ice / Diffuseur.se :**

- Une fois l'œuvre audiovisuelle terminée, elle est confiée à un.e ou des diffuseur.se.s, qui constitue(nt) généralement un. plusieurs des commanditaires de l'œuvre, ou de ses financeurs. Il peut par exemple s'agir d'une plateforme ou d'une chaîne de TV.
- Pour un œuvre cinématographique et son exploitation au cinéma, l'intermédiaire entre la production et l'exploitant de la salle de cinéma, est le.a distributeur.ice. Il s'agit également d'un.e partenaire financier.e.

On parle donc de distributeur.ice ou de diffuseur.se en fonction du contexte et de la forme de l'œuvre.

² **CNC** (Centre national du cinéma et de l'image animée) : établissement public administratif placé sous l'autorité du Ministère de la Culture, et ayant pour missions principales :

1 la réglementation du cinéma ; 2 le soutien à l'économie du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia ; 3 la promotion du cinéma et de l'audiovisuel ; 4 la protection et diffusion du patrimoine cinématographique ; 5 les actions européennes et internationales pour le cinéma et l'audiovisuel ; 6 la commission de classification des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

³ **Direction de production** : Pendant la fabrication du film ou de l'œuvre audiovisuelle, la Direction de production consiste à encadrer la préparation et le tournage - gestion budgétaire, sociale (embauches, payes, etc.) et juridique liée à la fabrication du projet, ainsi qu'organisation générale de la mise en œuvre, depuis la préparation jusqu'à la fin du tournage.

⁴ **Recrutement inclusif** : processus qui assure une égalité de traitement et de chance aux candidats de tous horizons.

⁵ **Budget exécuté (ou réalisé)** : budget réajusté en fonction des dépenses engagées (permettant de visualiser les écarts avec le budget prévisionnel et de contextualiser les comptes).

⁶ **DPAE** : Déclarations préalables à l'embauche auprès de l'URSSAF.

⁷ **Direction de postproduction** : Pendant la fabrication du film ou de l'œuvre audiovisuelle, la Direction de postproduction consiste à encadrer l'étape de la postproduction - gestion budgétaire, sociale (embauches, payes, etc.) et juridique liée à la fabrication du projet, ainsi qu'à assurer l'organisation générale de la mise en œuvre, et coordination technique, jusqu'à la finalisation (film ou œuvre audiovisuelle prêt.e à être diffusé.e).

⁸ **SACEM** (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) : Société française de gestion des droits d'auteur liés à la musique.

⁹ **Teaser** : bande annonce courte et accrocheuse.

¹⁰ **Re Mastering** : Processus de fabrication d'une nouvelle copie Master, en fonction par exemple de l'évolution des technologies de diffusion.